

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES
Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

N°02/17

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 20	Votants 25
Date de Convocation	24 janvier 2017		
Séance du	L'an Deux Mille dix-sept, le 31 janvier		
Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle Albert Aliès, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Premier Adjoint au Maire			
Etaient présents : MM. J.Ch. MORICONI – H. BARBAROS - Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – M. BAYLAC - LUQUET – A. CORDERO - F. VÉLU - A. FOURNIER - J.L. ENGROVA –Y. DURAND - J-P. AURIAC - D. CREN – V. GUILLEMIN - C. MARTINEZ - A. CAUVELET - M. ENGROVA - A. BERNARD - S.VILA - P. DONOT - Ch. PAGES			
Absents excusés ayant donné procuration : D. MACH à J.Ch. VERGEYNST – Ch.BALDO à J.Ch. MORICONI - C.LEVY à H. BARBAROS - M. BOURSIER à A. BERNARD - M. VIDAL à D. MACH (absent)- Y.PLANTEROSE à A. CORDERO			
Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : S. CAUSSIGNAC			
Secrétaire de Séance : M. H. BARBAROS			

OBJET : Subvention à la startup LENS.COM

Afin d'apporter une aide financière à la startup LENS.COM, hébergée à la pépinière d'entreprises Pôle Action Média au Soler, ayant ouvert un compte bancaire auprès de LEMON WAY, Monsieur le Premier Adjoint propose de verser une subvention d'un montant de 500 euros.

En échange, l'entreprise LENS.COM réalisera pour notre commune une vidéo comprenant une visite virtuelle de l'église Saint-Martin de Pollestres.

Ce versement sera effectué par mandat administratif auprès de la société LEMON WAY.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

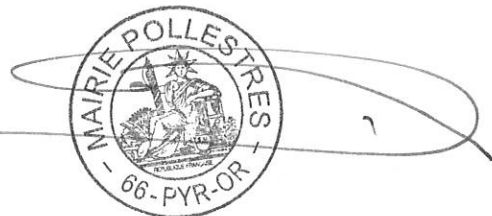
- **D'ATTRIBUER** une subvention de 500 euros à la startup LENS.COM par l'intermédiaire de la pépinière d'entreprises Pôle Action Média au Soler, sur le compte bancaire ouvert auprès de LEMON WAY

Le conseil municipal indique que le financement de la dépense en résultant sera assuré sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire

Daniel MACH



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Publication ou Notification

Le

1
 REÇU EN PREFECTURE

1^e 06/02/2017

Application agréée E-legalite.com